



© Thomas Bousquet

Pour les personnes isolées en milieu rural dépourvues de moyen de transport, l'accompagnement en voiture est un service à plusieurs titres. Explications dans le Périgord, avec la MSA de la Dordogne.

Merci, chauffeur!

Un service qui s'inscrit dans une politique globale d'amélioration des conditions de vie en milieu rural.



© Thomas Bousquet

Alain Cournil, directeur de la MSA de Dordogne.

Il est treize heures trente, et tout est tranquille dans Monpazier, bourgade ancienne du Périgord pourpre. Sous la magnifique halle en bois, des touristes admiratifs lisent ou dessinent, et la sieste doit assoupir bien des foyers alentour. À quelques pas de là, une voiture de tourisme blanche s'est garée devant le Centre intercommunal d'action sociale (Cias). Elle porte sur la portière, côté conducteur, l'inscription « Aide à la mobilité » et un numéro de téléphone. Il s'agit d'un véhicule d'un genre très particulier. Aujourd'hui, il embarque trois passagers, qui vont à destination de la ville voisine de Bergerac.

Jeanne, Pierrette et Michel sont ponctuels au rendez-vous. Ils n'ont pas de voiture, ou ne peuvent plus conduire eux-mêmes. Or il n'y a pas de transports collectifs pour aller à Bergerac et le taxi classique est trop cher. Pour ces personnes, le plus souvent âgées, le moindre déplacement est un problème et cela risque d'aggraver leur isolement. L'« accompagnement-transport » proposé par le groupe social MSA de la Dordogne, association créée par la MSA du

département, leur apporte une réponse pratique. Il suffit d'appeler au numéro de téléphone de l'association. Les permanents du Cias, organisme dont elle est partenaire, se chargent de les inscrire pour le prochain trajet disponible, toujours le mardi pour le secteur de Monpazier.

« C'est pratique pour les personnes âgées »

Depuis bientôt un an que ce service existe dans la commune, il comporte déjà des habitués. « Ils m'appellent souvent le lundi en matinée pour réserver leur place », explique Monique Rayssac, secrétaire du Cias. « Les personnes qui partent le mardi matin en profitent pour passer toute la journée à Bergerac et elles rentrent le soir. Beaucoup d'entre elles ont des rendez-vous chez le médecin, d'autres se ravitaillent en produits qu'on ne trouve pas ici. »

Michel apprécie cette initiative : « C'est intéressant comme machin, c'est un bon organisme », estime-t-il, lui qui ne conduit plus depuis que sa vue a baissé. Jeanne, quant à elle, a retrouvé le goût de sortir et

de retrouver des proches : « *On a été à l'école ensemble !* », s'enthousiasme-t-elle. « *Ce service, ajoute-t-elle, c'est bien pour les personnes âgées, surtout quand on est veuve et toute seule, et il est très bien organisé.* » Les rapports avec les animateurs du Cias sont peu formalistes. La preuve, Jeanne embrasse de bon cœur Renée Marin, responsable du Cias et ancienne salariée de la MSA. Celle-ci parle à son tour du chauffeur, Jean-Paul, plus comme d'une nounou ou d'un chevalier servant que comme d'un taxi : « *Il est prévenant, il voit tout, il est aux petits soins* », commente-t-elle. « *À force, les gens qu'il transporte lui font même des confidences. Et il accompagne à leur porte les personnes fatiguées. Il a un rôle social certain !* », conclut-elle. Depuis quelque temps, Jean-Paul est remplacé par un autre chauffeur, Stéphane. Il se montre très conscient de son rôle, au-delà de la simple conduite. « *Sur la route, on discute* », dit-il simplement. « *La plupart du temps, mes passagers sont des personnes seules. Pour un service comme celui-ci, il y a un gros potentiel dans le département.* »

L'adhésion du Cias au projet du groupe social MSA de la Dordogne s'est fait naturellement. Renée Marin a tenu compte des demandes des usagers du centre, qui étaient

limités dans leurs déplacements faute de structure adéquate. Avec le maire de Monpazier, également président du Cias, elle rencontre le directeur de la MSA, Alain Cournil, lors d'une journée des associations. Les deux responsables font part à ce dernier des besoins recueillis et il leur promet d'étudier la question, d'autant



L'« accompagnement-transport » en quelques mots

Depuis mars 2006, le service « accompagnement-transport » créé par le groupe MSA de la Dordogne aide les personnes les plus dépendantes ou les plus isolées à effectuer leurs déplacements. Inscrit dans une politique globale d'amélioration des conditions de vie des personnes en milieu rural, ce service vise à :

- contribuer à limiter les dépenses de santé en réduisant les consultations à domicile, et en permettant une moindre consommation de psychotropes grâce à la rupture de l'isolement,
- permettre à ses usagers de conserver une vie sociale sur le territoire de vie,
- faciliter les actes de la vie quotidienne

(courses, rendez-vous médicaux, recherche d'emploi...)

- concourir au maintien sur le territoire d'une activité économique (notamment par la création d'emplois liés à ce service).

Le service d'accompagnement-transport va dans le même sens que d'autres initiatives et pistes d'actions de la MSA de Dordogne, sur plusieurs fronts. La gestion du risque santé en est un bon exemple, avec l'ouverture cet été d'une maison de santé rurale. « *Tout va de pair pour la qualité de vie, estime Alain Cournil, directeur de la MSA de Dordogne, et nous développons une synergie entre les thèmes de la santé, de la lutte contre la précarité, des services et de la solidarité intergénérationnelle.* »

Jeanne, Pierrette et Michel sont ponctuels au rendez-vous !

À gauche, Jean-Paul, le chauffeur; à droite, Renée Marin, responsable du Cias (Centre intercommunal d'action sociale).



© Thomas Bousquet



© Thomas Bousquet



« Un véritable accompagnement de transport »

→ que ce type d'action s'inscrit dans le cadre du contrat de développement social territorialisé (CDST) mis en place par la MSA sur ce canton. Des rencontres plus précises sont organisées, et le partenariat se réalise.

Afin de pouvoir répondre à la demande, précisément, le groupe MSA de la Dordogne se montre prudent dans son développement, comme l'explique Pascal Marcelly, responsable du secteur développement des services. «*Nous ne faisons pas de communication de masse, pour nous adapter progressivement aux besoins, précise-t-il, à l'exception d'un courrier aux structures d'aide à domicile. À chaque signature*

de convention avec un nouveau partenaire, en outre, nous mettons à sa disposition des feuillets d'information. » Il faut aussi laisser le temps à d'autres professionnels, en particulier les médecins, de s'adapter aux plannings de transport, afin de réserver des créneaux de consultation aux personnes acheminées. Il reste que l'activité, même avec une publicité modeste, démarre bien : trois cents déplacements ont été effectués en six mois (chiffres de décembre 2006). Avec une incidence non négligeable sur la qualité des conditions de vie des personnes bénéficiaires. Car accompagner, au sens où l'entend la MSA pour ce service, c'est beaucoup plus que faire le taxi. ■

Thomas Bousquet



Jeanne et Renée Marin.

© Thomas Bousquet

Covoiturage et navette collective à l'étude dans le Maine-et-Loire

La MSA du Maine-et-Loire entend apporter sa contribution active au développement de transports adaptés au milieu rural.

L'absence de moyens de transports accessibles financièrement est une réalité quotidienne pour certaines catégories de population vivant dans certaines zones rurales du Maine-et-Loire. Elles connaissent des difficultés pour accéder aux services essentiels de la vie courantes (alimentation, administration, services, commerces...), ainsi qu'aux services médicaux. Dans ces zones non desservies par des transports collectifs, il devient nécessaire de développer les transports sous des formes adaptées et appropriées pour satisfaire les besoins d'habitants isolés et sans possibilité de se déplacer. C'est pourquoi la MSA du Maine-et-Loire s'est lancée dans l'expérimentation de solutions innovantes pour tous publics en matière de déplacement ⁽¹⁾. Le but visé est de leur permettre d'avoir accès à un moyen de transport à un coût abordable. Cela permettra également le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Pour un coût abordable

Une convention partenariale a ainsi été signée en 2006 entre la MSA du Maine-et-Loire et le Pays des vallées d'Anjou – qui regroupe 60 communes et six communautés de communes et qui a inscrit la problématique des transports dans sa charte et son contrat de pays – dans le but d'agir conjointement pour le développement social et agricole. Le territoire pressenti pour conduire cette expérimentation est celui de la communauté de communes Loire Longué.

Et ce, pour plusieurs raisons. La densité de population y est peu élevée. Des besoins ont été exprimés, concernant les jeunes, les familles précaires, les demandeurs d'emploi et les personnes âgées. On note la présence de nombreux salariés agricoles saisonniers. Une initiative en terme de point mobilité a été développée par les acteurs locaux, signe d'une demande en la matière. Cette phase expérimentale, qui a débuté en janvier 2007, va se poursuivre jusqu'en juillet 2008. Elle est co-pilotée par la MSA et le Pays des vallées d'Anjou, en lien étroit avec la communauté de communes Loire Longué. La MSA a également signé un accord-cadre de partenariat avec le Conseil général, lui-même partenaire privilégié du Pays. Comité de pilotage et groupes de travail réunissent également des représentants des familles concernées par les futurs services et des acteurs locaux intéressés par la problématique. Deux possibilités sont actuellement étudiées : le covoiturage à l'échelle communale et un système de navette collective au niveau de la communauté de communes, qui pourrait évoluer vers un transport à la demande. À terme, le but est de repérer ce qui est capitalisable (outils, méthodes...) et transférable par la suite sur les autres communautés de communes du Pays, voire sur d'autres territoires ruraux du département, et également de faire évoluer les solutions imaginées. ■

Anne Pichot de la Marandais

(1) Le dossier de la MSA du Maine-et-Loire – comme celui de la Dordogne – a été retenu dans le cadre de l'appel à projets sur les actions innovantes en matière de déplacement en milieu rural, lancé en 2006 par la CCMSA et présenté dans le numéro de décembre 2005 du Bimsa.